



PRATIQUE

## Opération tranquillité vacances



([https://www.ville-fontaineleport.fr/sites/ville-fontaineleport.fr/files/styles/img\\_1280x768\\_image\\_scale\\_crop\\_main/public/media/images/burglar-4925202\\_1280.jpg?itok=Y1vRdRuj](https://www.ville-fontaineleport.fr/sites/ville-fontaineleport.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/burglar-4925202_1280.jpg?itok=Y1vRdRuj))

Partez l'esprit tranquille !!!

Nous vous rappelons que le dispositif "Opération Tranquillité Vacances" est entièrement gratuit et qu'il vous est proposé tout au long de l'année.

Pour bénéficier de ce service :

- téléchargez (ci-dessous) et remplissez le formulaire, puis déposez-le directement à la mairie.

Des formulaires vierges sont aussi disponibles sur place.

Pour des raisons de sécurité évidentes, aucune demande ne sera prise par téléphone.



Formulaire OTV (</sites/ville-fontaineleport.fr/files/media/downloads/formulaire-otv.pdf>)

PDF  
238.68 Ko



Quelques conseils pour éviter les vols

**Attention aux issues.**

Veillez à la fermeture des portes et fenêtres, de jour comme de nuit.

Veillez aux accès secondaires (porte de garage, fenêtre entrebâillée, cave, porte donnant sur cour...).

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou dans un pot de fleurs près de l'entrée...

Ne mentionnez jamais vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

**Attention à ce qui indique aux voleurs, votre absence.**

Faites relever votre courrier, Ne laissez pas un répondeur téléphonique,

Demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour...

**Attention à ce qui attire les voleurs**

Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous estimez introuvables.

Ne laissez jamais dans un appartement inoccupé, des objets de valeur, mais déposez-les dans un coffre de banque ou dans un lieu sûr.

Répertoriez vos objets de valeur. Faites de même en ce qui concerne vos carnets de chèques.